

ÉTUDE

Service Connaissance
et Développement
Durable

Pôle Connaissance
Territoriale et Analyse
Statistique

Octobre 2016

Le profil environnemental de la Champagne- Ardenne

1/ Contexte régional



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	Octobre 2016	Partie 1 / Contexte régional

Maître d'ouvrage

DREAL GRAND EST / Service Connaissance et Développement Durable / "Pôle Connaissance Territoriale et Analyse Statistique

Contact : per.dreal-acal@developpement-durable.gouv.fr

Maître d'oeuvre

Bureau d'études ADAGE ENVIRONNEMENT

Référence internet

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/le-profil-champagne-ardenne-r6317.html>

Préambule

Le profil environnemental concourt à la diffusion de l'information environnementale (convention Aarhus de juin 1998 et [article 7 de la charte de l'environnement](#)) et permet de sensibiliser les acteurs du territoire aux problématiques environnementales.

Ce profil a été élaboré au cours de 2015 et 2016. Il résulte d'un travail partenarial réunissant services de l'État et acteurs locaux et régionaux de l'environnement. Il a été conduit avec l'appui du bureau d'études ADAGE environnement.

À qui s'adresse le profil environnemental?

Le profil s'adresse à tous les publics, spécialistes ou non de l'environnement :

- grand public pour faciliter sa participation aux décisions ayant un impact sur l'environnement
- collectivités territoriales, services de l'État
- milieu associatif, entreprises ou encore public scolaire pour mieux cerner les enjeux environnementaux.

Numéro du fascicule	Les différentes composantes du profil	Objectif
1 (le présent fascicule)	Contexte régional	Resituer en quelques points la Champagne-Ardenne sous les angles de la géographie et du climat, de la démographie, de l'économie et des transports
2	Diagnostic : thématiques environnementales	Comprendre l'état et l'évolution de l'environnement. Deux grandes entrées sont proposées : les thématiques environnementales (milieux naturels, risques technologiques, eau, énergie...) et les problématiques transversales (santé environnement, changement climatique, paysage...)
3	Diagnostic : thématiques transversales	
4	Enjeux environnementaux	Appréhender les principaux défis environnementaux de la Champagne-Ardenne, en particulier au regard de l'action de l'Etat via les plans et programmes.
5	Synthèse	Faciliter une appropriation en quelques points clés
6	Indicateurs	Suivre l'évolution de l'environnement.
7	Déclinaisons départementales	Avoir un aperçu territorialisé des enjeux à l'échelle des départements de l'Aube, des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne.

SOMMAIRE

1 - GÉOGRAPHIE ET CLIMAT.....	5
1.1 - Une région aux caractéristiques naturelles diversifiées.....	5
2 - POPULATION, EMPLOI, HABITAT.....	7
2.1 - Une démographie morose.....	7
2.1.1 -Un déclin démographique amorcé depuis les années 1990, qui tend à se stabiliser.....	7
2.1.2 -Une région parmi les moins densément peuplées.....	9
2.1.3 -Des mouvements démographiques en région vers les couronnes périurbaines ou dans le rural proche des villes.....	10
2.2 - Une population économiquement et socialement fragilisée.....	11
2.2.1 -L'emploi régional en net recul.....	11
2.2.2 -Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.....	12
2.2.3 -Des disparités dans la distribution de l'emploi régional.....	12
2.2.4 -Un niveau de vie médian parmi les moins élevés de France métropolitaine, mais de fortes disparités régionales.....	12
2.2.5 -Des conditions de santé globalement défavorables.....	13
2.2.6 -Une population dont le niveau de formation s'élève.....	14
2.3 - Un parc de logements déconnecté de l'évolution démographique.....	15
2.3.1 -Une croissance du nombre de logements plus rapide que celle des ménages.....	15
2.3.2 -Des ménages de plus en plus petits et des logements de plus en plus grands.....	15
2.3.3 -Un bon niveau d'équipement en logement social.....	16
2.3.4 -Des logements vacants toujours plus nombreux, à corrélérer avec l'ancienneté du parc.....	16
3 - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	17
3.1 - Un secteur primaire essentiel à l'économie de la Champagne-Ardenne.....	17
3.1.1 -Une agriculture, secteur clef de l'économie régionale.....	17
3.1.2 -Un secteur sylvicole en perte de vitesse.....	20
3.2 - Un tissu industriel toujours très spécialisé.....	21
3.2.1 -Des activités industrielles traditionnelles fragilisées.....	21
3.2.2 -Un secteur agro-alimentaire à la pointe atténuant les difficultés du secteur industriel.....	21
3.2.3 -Une filière Transport et logistique favorisée par le statut de carrefour du grand est.....	22
3.2.4 -Des filières vertes en devenir.....	22
3.3 - Des activités de services moins bien représentées qu'à l'échelle nationale.....	23
3.3.1 -Un secteur tertiaire moins développé et en faible croissance.....	23
3.3.2 -Une activité touristique pesant peu dans l'économie régionale en dépit d'un fort potentiel.....	23
4 - TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS.....	25
4.1 - Des infrastructures de transport diversifiées.....	25
4.1.1 -Un dense réseau routier, stratégique pour le transit transfrontalier.....	25
4.1.2 -Des infrastructures ferroviaires et fluviales, à fort potentiel de report modal pour le transport de marchandises.....	25
4.1.3 -Une plate-forme aéroportuaire pour une desserte au-delà des limites régionales.....	27
4.2 - Des pratiques de déplacements dominées par la voiture.....	28

1 - Géographie et climat

1.1 - Une région aux caractéristiques naturelles diversifiées

La Champagne-Ardenne se situe au nord-est de la France. Transfrontalière par les Ardennes avec la Belgique wallonne sur environ 150 km, elle constitue un territoire de transition entre le Bassin parisien et l'est de la France, et entre l'Europe du nord et celle du sud. S'allongeant sur 300 km du nord au sud et 200 km d'est en ouest, la Champagne-Ardenne comprend 4 départements (les Ardennes (08), l'Aube (10), la Marne (51) et la Haute-Marne (52)) et occupe 4,7 % de la superficie de la France métropolitaine (25 606 km²). La Champagne-Ardenne se trouve depuis le 1^{er} janvier 2016 incluse dans la région ACAL, région française la plus transfrontalière : 760 km partagés avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse.

Bordée à l'ouest par les plateaux du Tardenois et de la Brie qui forment une cuesta allant de l'Oise au nord à la Seine au sud, la région est dans sa partie centrale occupée par de vastes plaines crayeuses. L'Aisne, la Marne, l'Aube et la Seine traversent la Champagne crayeuse d'est en ouest. Elles y ont formé de larges vallées alluviales, qui constituent de vastes champs d'expansion et de laminage des crues. Ces crues sont souvent lentes et prévisibles, et présentent en conséquence peu d'enjeux humains.

À l'est s'étend la Champagne humide, zone déprimée formant un arc nord sud, où les forêts et l'eau sont omniprésents.

Au sud-est s'élèvent les terrasses de calcaire de la Côte des Bars et du plateau barrois, parsemées de nombreuses grottes et collines, typiques d'un relief karstique, puis plus au sud par le plateau de Langres, qui correspond à la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Manche et ceux de la Méditerranée. La Seine, l'Aube, la Marne et la Meuse y prennent leur source.

Au nord s'étend le massif ardennais, ses forêts et la vallée étroite et très sinueuse de la Meuse, particulièrement concernée par le risque inondation.

Grands ensembles morphogéologiques

Source : Atlas des paysages de Champagne-Ardenne



Cette diversité géomorphologique et topographique se retrouve au niveau climatique, avec le passage progressif d'un climat océanique de transition à l'ouest à un climat continental à l'est, et sub-montagnard dans les Ardennes et en Haute-Marne. Les amplitudes thermiques y sont importantes avec des étés chauds et des hivers longs et rigoureux. La température moyenne annuelle est de 10°C, avec une moyenne hivernale à 2°C et une moyenne estivale à 18°C. Les précipitations sont assez modérées (entre 550 et 700 mm par an). **Ce climat a des conséquences sur les consommations d'énergie** (fortes consommations de chauffage en hiver).

2 - Population, emploi, habitat

2.1 - Une démographie morose

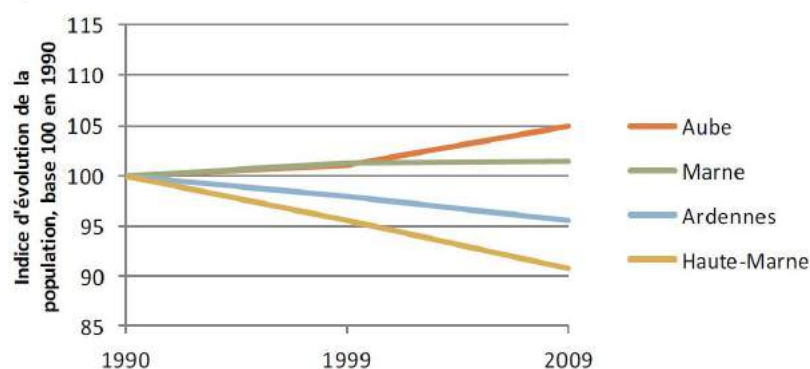
2.1.1 - Un déclin démographique amorcé depuis les années 1990, qui tend à se stabiliser

La population de Champagne-Ardenne est estimée à 1 333 497 d'habitants (INSEE – au 1^{er} janvier 2013). Après avoir atteint son niveau le plus important en 1990 (avec environ 14 500 habitants de plus), la population champardennaise a largement diminué. Elle tend à se stabiliser depuis une dizaine d'années (+0,003 % par an entre 2007 et 2012¹), mais reste bien en marge des dynamiques démographiques nationale (+0,54%) et du Grand Est (0,18%). Il s'agit de la seule région française dont la population n'a pas augmenté depuis 1990².

Ce constat n'est cependant pas uniforme sur le territoire régional : l'Aube présente une évolution positive grâce à l'influence de l'agglomération troyenne (+0,4 % entre 1990 et 2009) et la population de la Marne parvient à se stabiliser par l'influence de l'agglomération rémoise (+0,2%). Les départements de la Haute-Marne et des Ardennes ne bénéficiant pas de la présence d'une agglomération attractive, voient quant à eux leur population diminuer significativement depuis 1990³.

Evolution de la population départementale

Source : INSEE, 2012 – PCAER 2012



Ce manque de dynamisme démographique est lié à un solde migratoire négatif (la Champagne-Ardenne étant la 2^{ème} région la plus déficitaire après l'Île-de-France). Ces migrations n'affectent pas de la même façon les différentes tranches d'âges. Très déficitaires pour les plus jeunes, elles sont au contraire presque nulles pour les plus de 75 ans. Cette particularité

1 INSEE

2 *Qualité de vie, habitants, territoires – Rapport de l'observatoire des territoires 2014, Commissariat général à l'égalité des territoires, page 29*

Diagnostic de la région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine (ACAL), SGAR, juillet 2015, pages 8-9

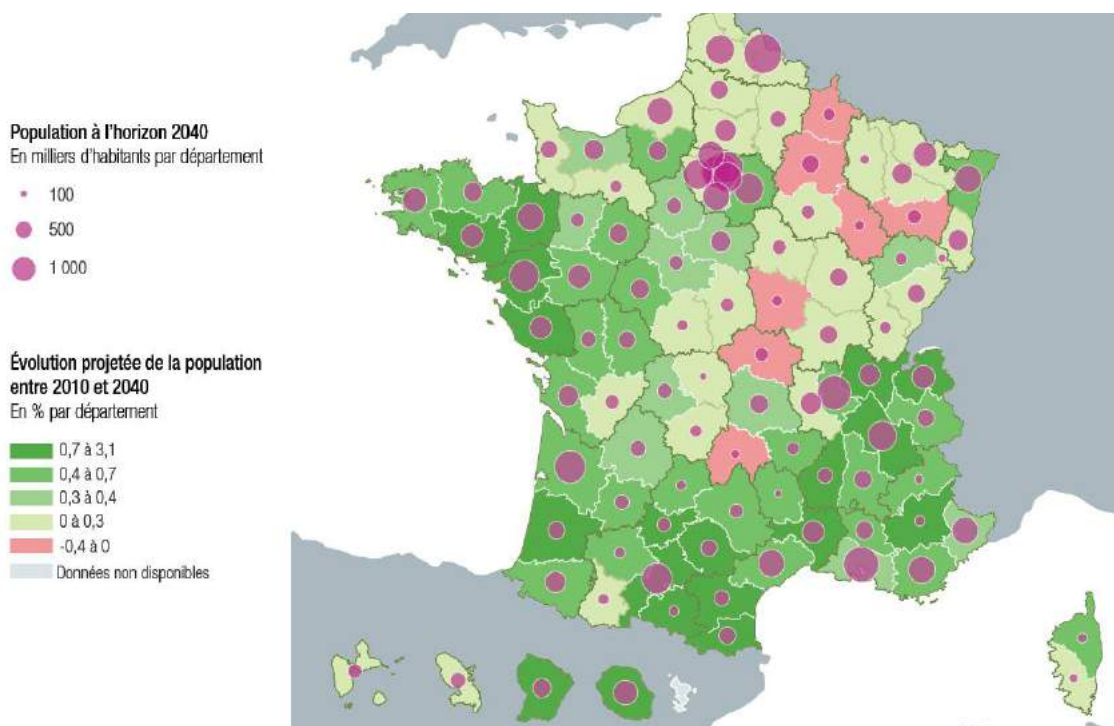
3 PCAER, page 33

participe activement au vieillissement de la population régionale. En raison des migrations et du vieillissement général, les femmes en âge de procréer sont ainsi de moins en moins nombreuses au sein de la région (-10 % entre 2002 et 2012)⁴, ce qui contribue en parallèle à la diminution de la natalité.

Si cette tendance au vieillissement de la population se confirme à l'horizon 2040, les personnes de 65 ans et plus résidant en Champagne-Ardenne devraient fortement augmenter entre 2011 et 2040 passant de 17,4 % à 27 % (17,2% à 25,7% en Métropole). L'évolution démographique de la région (-0,06 % par an entre 2010 et 2040) restera négative et largement inférieure à celle de la France métropolitaine (+0,43 %) et de la région Grand Est (+0,13%).

La population des départements français à l'horizon 2040

Source : Rapport de l'observatoire des territoires 2014, Commissariat général à l'égalité des territoires



⁴ INSEE Analyses, Bilan démographique 2012 en Champagne-Ardenne, août 2014

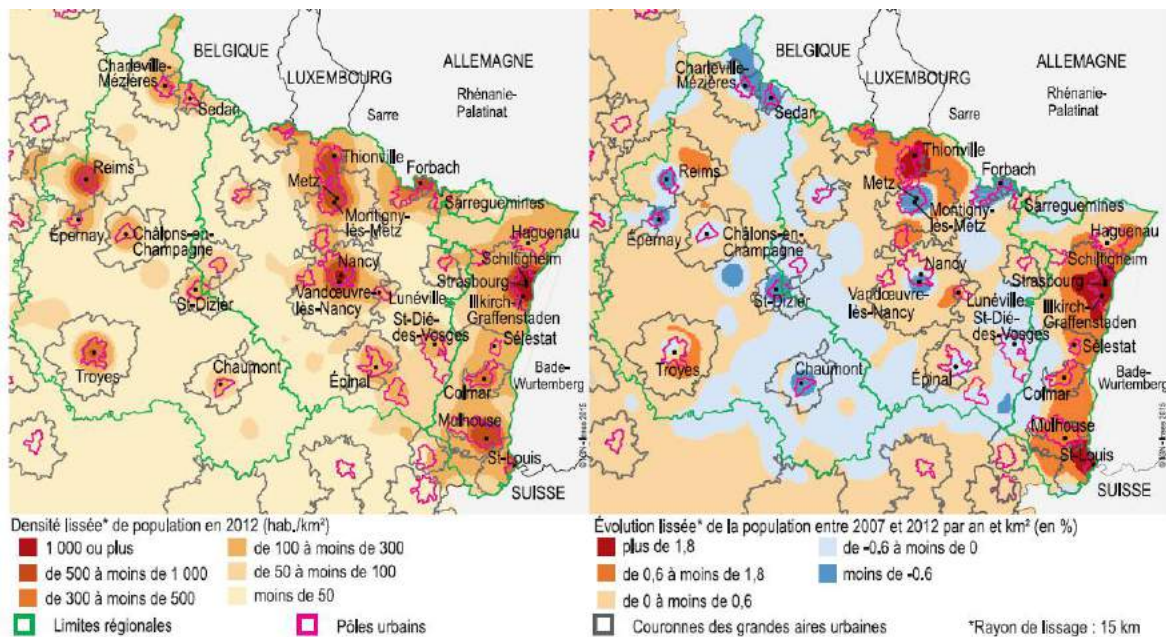
2.1.2 - Une région parmi les moins densément peuplées

Avec 52 habitants au km², moins de la moitié de la moyenne nationale (113 habitants par km² en 2009 - INSEE), la densité de population de la Champagne-Ardenne se classe au 5^{ème} rang des anciennes régions françaises les moins densément peuplées⁵. Les deux tiers des communes présentent une densité de moins de 30 habitants par km² et pour un quart des communes la densité est même inférieure à 10 hab/km².

À l'échelle de la région Grand Est, la Champagne-Ardenne, qui occupe près de la moitié de la superficie pour moins d'un quart de la population, est celle ayant le profil le plus rural : 8 % de la population vit dans une commune isolée, contre près de 4 % en Lorraine et 3,5 % en Alsace. Les aires urbaines, moins nombreuses et moins importantes, y abritent une part plus faible de la population (62% contre 67 % en Lorraine, 75,5 % en Alsace, et 77 % en moyenne nationale).

La densité de population en 2012 et la variation annuelle de la densité de population entre 2007 et 2012 pour la région Grand Est

Source : INSEE Analyses Champagne-Ardenne n°6 - janvier 2015



Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

⁵ INSEE Analyses Champagne-Ardenne, n°6, janvier 2015

2.1.3 - Des mouvements démographiques en région vers les couronnes périurbaines ou dans le rural proche des villes

Les mouvements démographiques au sein de la région sont défavorables aux pôles urbains qui perdent -0,3 % par an en moyenne (à l'exception du pôle urbain de Troyes), au bénéfice d'une poursuite de la périurbanisation en couronne des pôles urbains ou dans le rural proche des villes (+0,7 % par an en moyenne). Ces espaces attirent surtout des ménages actifs qui souhaitent accéder à la propriété dans un cadre de vie jugé plus agréable, tout en restant proches des services urbains. La population baisse en parallèle dans les communes rurales isolées (-0,2 % par an en moyenne) qui ne bénéficient pas de la proximité immédiate de grands pôles.

La construction neuve de logements suit une logique de report progressif sur des couronnes périurbaines de plus en plus éloignées. Il en découle une artificialisation de l'espace plus importante et plus rapide qu'à l'échelle nationale conduisant notamment à une disparition et une fragmentation des espaces naturels ainsi qu'à une transformation des paysages. Cela induit aussi une augmentation des déplacements et un allongement des distances, sources de pollutions, et nuisances (qualité de l'air, bruit, émissions de gaz à effet de serre...). Cela peut également augmenter le nombre de ménages en situation de vulnérabilité énergétique.

Aire urbaine

Une **aire urbaine** est composée d'un **pôle** et le plus souvent d'une couronne. Un **pôle** est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. Sa **couronne** correspond aux communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci selon un processus itératif.

2.2 - Une population économiquement et socialement fragilisée

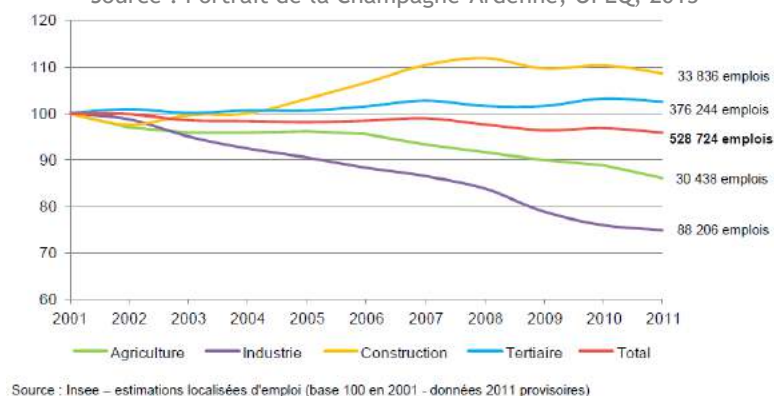
2.2.1 - L'emploi régional en net recul

En Champagne-Ardenne, près de 17 % des emplois champardennais se situent dans l'industrie, contre 13 % à l'échelle nationale. La filière agricole regroupe près de 6 %, soit plus du double qu'en France métropolitaine. En parallèle, alors que le niveau de tertiarisation atteint 78 % des emplois à l'échelle nationale, il n'est que de 71 % en Champagne-Ardenne⁶.

Après une relative stabilité au début des années 2000, la Champagne-Ardenne est touchée par la forte dégradation de la conjoncture économique nationale, avec des pertes d'emplois qui touchent l'ensemble des secteurs de l'économie régionale. En 2011, l'emploi total affiche un repli de 3,2 % par rapport à 2007, plus fort que l'évolution de la population (-0,4 %). La diminution enregistrée au niveau national sur la même période est de 0,6 %. L'écart entre l'évolution régionale et nationale s'explique en grande partie par la moindre tertiarisation de l'économie champardennaise. De plus, le phénomène de désindustrialisation observé de manière générale en France apparaît plus prononcé en région. Entre 2001 et 2011, l'industrie champardennaise a en effet perdu 25 % de ses effectifs, alors que le recul a été de 19 % pour la France métropolitaine. De fait, le poids du secteur est passé sur la période de 21 % à 17 %, alors que la part de l'emploi tertiaire a progressé de 67 % à 71 %⁷.

Les filières de la croissance verte représentent un poids remarquable en région (15 000 emplois directs) et disposent de perspectives attractives à horizon 2020 (+60 % par rapport au niveau de 2013). Ainsi, les filières de la chimie du végétal, du bâtiment à faible impact environnemental, de l'éolien, des matériaux biosourcés, de la biomasse énergie et de l'écologie industrielle ont été identifiées comme les plus stratégiques en Champagne-Ardenne⁸.

Evolution de l'emploi total par secteur d'activité en Champagne-Ardenne
Source : Portrait de la Champagne-Ardenne, OPEQ, 2013



⁶ Portrait de la Champagne-Ardenne, OPEQ, 2013

⁷ Portrait de la Champagne-Ardenne, OPEQ, 2013

⁸ Étude prospective des filières vertes stratégiques en Champagne Ardenne, DREAL Champagne-Ardenne, 2013

2.2.2 - Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale

La dégradation de l'emploi industriel a pour conséquence d'engendrer une forte croissance du chômage en région. Le taux de chômage de la Champagne-Ardenne de 11 % de la population active en 2014 est supérieur à la moyenne nationale (10%). Une rupture générale est observable à partir de 2008, correspondant au début de la crise financière et économique qui a davantage touché la Champagne-Ardenne (+3,7 points entre 2008 et 2014). L'activité continue de se dégrader dans la quasi-totalité des secteurs, notamment l'industrie, la construction, le commerce et le transport⁹. Plus d'un quart des 15-24 ans sont sans activité en 2012.

2.2.3 - Des disparités dans la distribution de l'emploi régional

Les sept premiers pôles d'emplois de la région (Reims, Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Saint-Dizier, Chaumont et Épernay) regroupent à l'échelle de leur aire urbaine, 54 % de l'emploi régional et 41 % de la population. Si Châlons-en-Champagne, Saint-Dizier, Chaumont et Épernay ont une variation nulle, voire négative de leur nombre d'emplois, le poids économique de Reims, Troyes et Charleville-Mézières se renforcent. Ces trois villes ont gagné 11 000 emplois 1999 et 2010, soit près de la moitié des nouveaux emplois régionaux. Ces dynamiques de répartition de l'emploi confortent les fonctions polarisantes des principales agglomérations en termes d'emplois, alors qu'elles perdent de la population, et renforcent ainsi les enjeux liés à l'éloignement pour l'accès à l'emploi et aux services supérieurs¹⁰.

2.2.4 - Un niveau de vie médian parmi les moins élevés de France métropolitaine, mais de fortes disparités régionales

En 2012, la moitié des Champardennais ont un niveau de vie annuel inférieur à 18 790 euros, soit 1 000 euros de moins que la moitié de la population de France métropolitaine. Le taux de population vivant sous le seuil de pauvreté est supérieur à celui de la France métropolitaine (15,4 % contre 14,3%).

Néanmoins, au sein de la région, les disparités sont fortes entre les communes les plus riches des vignobles de Champagne, les agglomérations de Reims et Châlons-en-Champagne et les communes à faibles revenus éloignées des grands pôles urbains et des secteurs viticoles. Le département de la Marne, porté par l'économie du Champagne, est au-dessus de la moyenne régionale. Le département des Ardennes apparaît comme le département le plus pauvre de la région Grand Est, avec une population vivant sous le seuil de pauvreté de 19,3 %, bien supérieure à la moyenne nationale (14,3%) et ayant augmenté de près de 2 points depuis 2008. Il s'agit d'une hausse parmi les plus élevées des départements de France métropolitaine.

Cette fragilité sociale induit des pressions sur les budgets des communes et des ménages liées à l'accroissement des besoins collectifs en particulier pour la santé et pour le logement, mais aussi dans tous les domaines des équipements publics (eau potable, traitement des eaux usées, infrastructures, transports collectifs...). Dans les

⁹ *Portrait de la Champagne-Ardenne, 2013, chambre de commerce et d'industrie CA*

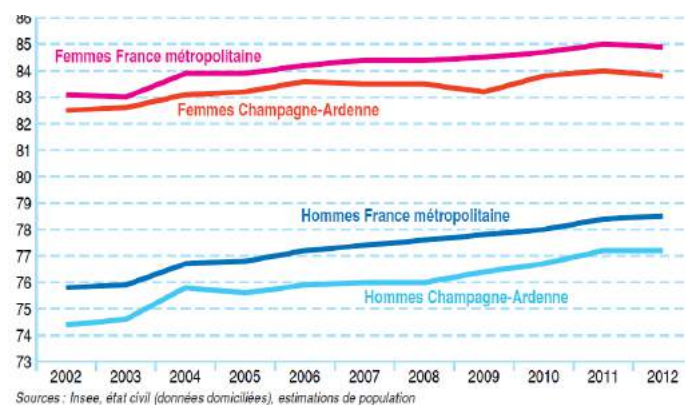
¹⁰ *Étude des conséquences socio-économiques de la périurbanisation en Champagne-Ardenne, DREAL CA, 2014, page 81.*

zones périurbaines et rurales, la précarité risque de se renforcer avec les augmentations du prix du baril de pétrole sur le long terme.

2.2.5 - Des conditions de santé globalement défavorables

En Champagne-Ardenne, l'espérance de vie à la naissance progresse tendanciellement sur la dernière décennie (+32 mois pour les hommes et +15 mois pour les femmes), mais reste néanmoins inférieure à la moyenne nationale (de 76 ans contre 77,4 ans au niveau national pour les hommes, et de 83,5 ans contre 84,4 ans pour les femmes). La mortalité prématurée est plus forte qu'à l'échelle nationale, notamment les décès évitables, voir chapitre *Santé-environnement*.

Evolution de l'espérance de vie à la naissance entre 2002 et 2012
Source : INSEE Analyses Champagne-Ardenne n°6 – janvier 2015



Les prises en charge des malades sont globalement tardives, souvent au stade de complications¹¹. Cela peut être lié à des inégalités d'accès à la prévention et aux soins, qu'elles soient financières, culturelles ou géographiques, en lien notamment avec le caractère rural de la région. En effet, sur le plan de la démographie des professionnels de santé, la situation actuelle est défavorable avec une densité de professionnels inférieure à la moyenne nationale. Au 1^{er} janvier 2009, la densité des médecins généralistes était de 125/100 000 habitants en Champagne-Ardenne contre 134/100 000 en France, avec près d'un tiers ayant plus de 55 ans. Quelles que soient les spécialités (chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers...), **la région Champagne-Ardenne est sous dotée par rapport à la moyenne française.** Avec l'arrivée à l'âge de la retraite de nombreux professionnels, la situation pourrait devenir particulièrement préoccupante.

¹¹ Plan stratégique régional de santé, ARS, 2012, page 16

2.2.6 - Une population dont le niveau de formation s'élève

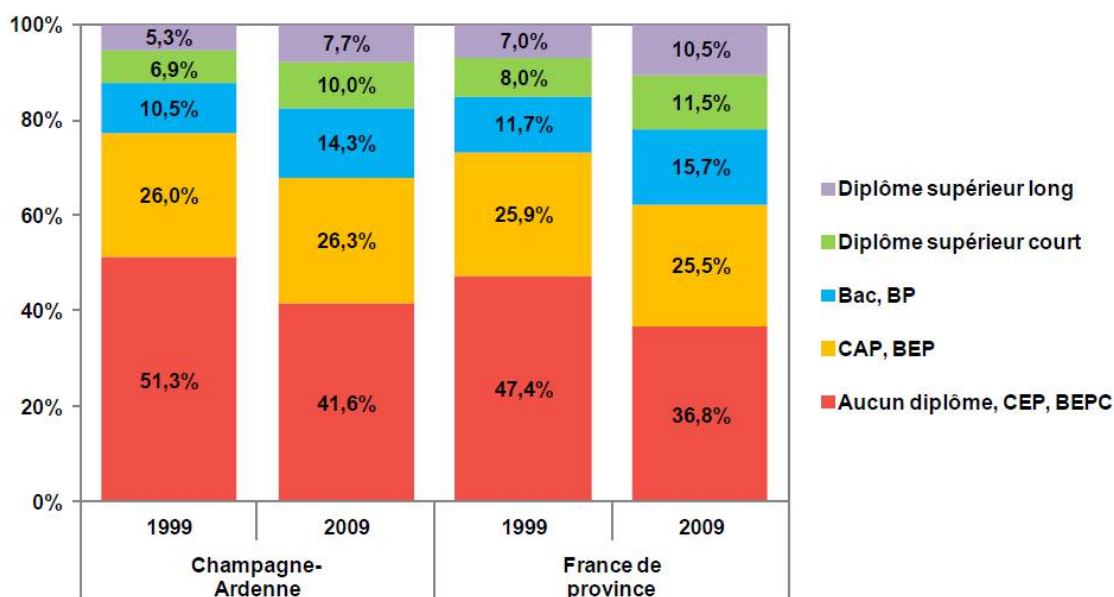
En Champagne-Ardenne, on observe une hausse du niveau de formation, la part des personnes peu ou pas diplômées évoluant de 51,3 % en 1999 à 41,6 % en 2009, mais reste néanmoins inférieure aux moyennes nationales.

Le taux de scolarisation régional des 18-24 ans apparaît également en retrait par rapport à la moyenne de la France de province (46,2 % contre 50 % en 2009). Ce résultat est en corrélation avec l'orientation plus marquée en région des jeunes bacheliers vers les filières courtes (BTS, DUT).

Evolution du niveau de formation de la population non scolarisée de 15 ou plus

Source : Portrait de la Champagne-Ardenne, OPEQ, 2013

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales

2.3 - Un parc de logements déconnecté de l'évolution démographique

2.3.1 - Une croissance du nombre de logements plus rapide que celle des ménages

Alors que la population tend à se stabiliser, le nombre de ménages augmente (+0,8 %/an), mais de manière moindre qu'à l'échelle nationale. Cette tendance s'explique par la diminution de la taille des ménages, liée à l'augmentation de la monoparentalité, au vieillissement de la population et à l'augmentation de l'espérance de vie. Cette croissance du nombre des ménages n'est pas sans effet sur l'évolution du nombre de logements. Le rythme de croissance du parc de logements (+52 000 logements supplémentaires sur la période 1999-2011) augmente toutefois plus vite que celui des ménages sur la même période (+44 700).

2.3.2 - Des ménages de plus en plus petits et des logements de plus en plus grands

Le parc de logement se caractérise par la prépondérance des maisons individuelles (65 %), contre 56 % en moyenne nationale et 57 % pour la région Grand Est, plus consommatrices d'espaces. Les départements de la Haute-Marne et des Ardennes, les plus ruraux ont la plus forte proportion de logements individuels¹². Toutefois, la part des constructions de logements individuels diminue au profit des logements collectifs, passant d'environ 80 % des constructions neuves début des années 2000¹³, à environ 40% en 2014¹⁴. Cette évolution est liée pour grande partie au développement de l'offre en collectif, observée au cours de la première décennie des années 2000, une dynamique qui tend à se tasser.

Le parc se caractérise également par une surreprésentation des logements de grande taille - au moins 5 pièces - (28 % du parc de logements champardennais en 2011, contre 25 % pour la France en région¹⁵). À l'inverse, les petits logements (1 et 2 pièces), davantage présents dans les pôles urbains, sont sous-représentés (21% contre 24% pour la France en région). Alors que les ménages sont de plus en plus petits (2,43 en 1999 contre 2,2 en 2012)¹⁶, la part des petits logements accuse un net recul depuis 1999. Ce sont les logements de grande taille qui progressent le plus¹⁷. Les caractéristiques du parc de logement champardennais soulignent ainsi un déséquilibre entre l'offre de logements et les évolutions sociétales vers des ménages plus petits : desserrement des ménages, vieillissement, familles précaires ou monoparentales. Toutefois, ce constat demande à être précisé car, dans le même temps, on observe une vacance plus élevée dans les petits logements. Les personnes âgées (dont la proportion devrait augmenter de manière significative dans les années à venir, notamment dans les premières couronnes) sont aujourd'hui contraintes de conserver leur grand logement car elles le revendent difficilement, notamment en milieu rural. Elles y effectuent peu de

¹² Observatoire de l'habitat en Champagne-Ardenne

¹³ Étude de caractérisation des stratégies foncières dans la région Champagne-Ardenne, DREAL Champagne-Ardenne, septembre 2013, page 61 – Dynamique de la construction ordinaire neuve

¹⁴ La construction de logements en Champagne-Ardenne, bilan 2014, DREAL Champagne-Ardenne, mars 2015

¹⁵ Observatoire de l'habitat – 2014, page 21

¹⁶ INSEE

¹⁷ Données observatoire de l'habitat en Champagne-Ardenne

travaux, renforçant la dégradation du parc, la faible rotation et de fait la tendance marquée à la construction neuve¹⁸.

2.3.3 - *Un bon niveau d'équipement en logement social*

La Champagne-Ardenne compte près de 700 000 logements (2011), dont 78% dans le parc privé et 22% dans le parc public. La part du parc public est bien supérieure à celle de la France en région (13%). Les pôles urbains, quelque soit leurs tailles, accueillent en très grande partie le parc social (40% du parc de Reims est constitué par des logements sociaux, 38 % pour Vitry-le-François , 37 % pour Châlons-en-Champagne , 33 % à Charleville Mézières). À l'inverse, les propriétaires occupants sont surreprésentés en couronne périurbaine et dans les communes isolées.

2.3.4 - *Des logements vacants toujours plus nombreux, à corrélés avec l'ancienneté du parc*

Le nombre de logements vacants (75 000 en 2011¹⁹) augmente depuis 1999 (+1,7 points). Il est particulièrement important en Champagne-Ardenne (11%), comparativement aux moyennes de la France de province (9%) et de la région Grand Est (8%)²⁰. La vacance touche aussi bien le parc privé que public. Le parc de logements champardennais fait l'objet d'une vacance de longue durée particulièrement importante (35 % de la vacance totale, contre 30 % en France de province). Ce niveau de vacance s'explique par les choix résidentiels des ménages vers des logements individuels et de grande taille, les petits logements 1-2 pièces étant davantage concernés par la vacance longue que les grands. Il est aussi directement lié à l'état du parc, plus ancien que la moyenne nationale (deux tiers des logements construits avant 1975, contre 57%) et donc potentiellement plus dégradé ou peu performant d'un point de vue énergétique (13 % des logements construits avant 1975, date des premières réglementations thermiques, sont vacants). Ce niveau de vacance s'explique aussi par une offre de logements neufs surabondante par rapport à la demande dans des secteurs parfois peu dynamiques, sous l'effet notamment des dispositifs d'investissement locatif (Scellier, Pinel, Duflot...) et par une faible dynamique de remobilisation des logements vacants.

Les espaces ruraux de la Haute-Marne et des Ardennes situés hors influence des grandes aires urbaines et les couronnes périurbaines urbanisées dans les années 60 et 70, qui ont enregistré un faible renouvellement de leur population au cours des cinquante dernières années, sont ceux qui concentrent à la fois les taux de logements inoccupés depuis plus de 3 ans et de logements anciens les plus élevés. Ces constats soulignent le fort enjeu de réhabilitation du parc de logements en Champagne-Ardenne. La reconstruction ou réhabilitation de 15 000 logements est ainsi engagée en partenariat avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Dispositifs d'investissement locatif

Ces dispositifs sont des mesures législatives instituant une réduction d'impôt sur le revenu en faveur de l'investissement locatif dans le logements neufs.

¹⁸ *Étude des conséquences socio-économiques de la périurbanisation en Champagne-Ardenne, DREAL CA, 2014*

¹⁹ *La vacance en Champagne-Ardenne, 2013, DREAL CA*

²⁰ *Diagnostic ACAL DREAL*

3 - Activités économiques

3.1 - Un secteur primaire essentiel à l'économie de la Champagne-Ardenne

3.1.1 - Une agriculture, secteur clef de l'économie régionale

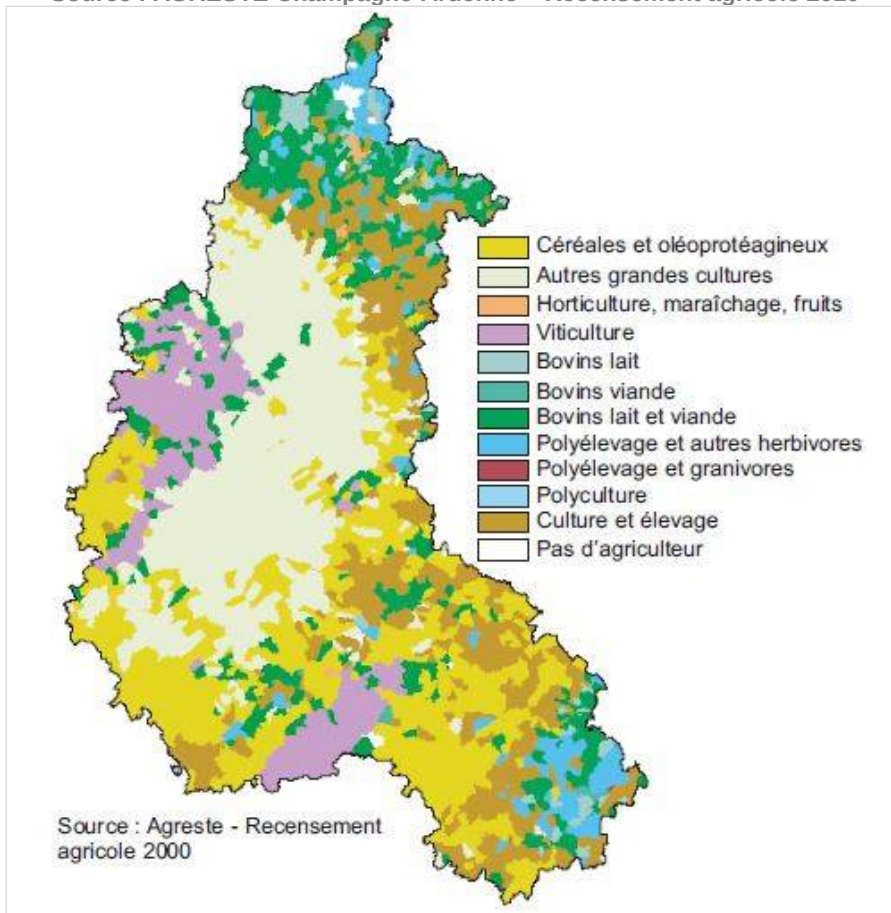
3.1.1.a - Une agriculture productrice de richesse et fortement spécialisée

L'agriculture produit près de 10 % de la valeur ajoutée régionale et se classe au premier rang des régions agricoles avec 10 % de la valeur ajoutée de France métropolitaine²¹. Elle a permis le développement d'une industrie agroalimentaire importante. Cette spécialisation économique est une richesse mais également une vulnérabilité, l'économie champardennaise étant fortement tributaire des aléas climatiques et plus récemment des fortes variations des marchés mondiaux de matières premières agricoles (à l'exception de la vigne)²².

21 INSEE Flash n°161

22 INSEE Flash n°161

Orientations agricoles dominantes (OTEX) des communes
Source : AGRESTE Champagne-Ardenne – Recensement agricole 2010



En 2010, 1 exploitation champardennaise sur 2 est spécialisée en viticulture (14 % au niveau national). Le poids de cette spécialisation tend à se renforcer pour les petites exploitations. Le secteur viticole représente 50 % du chiffre d'affaire de l'agriculture champardennaise pour 1 % de la surface agricole²³. En dehors du vignoble, les grandes cultures dominent le paysage régional, 30 % des exploitations étant spécialisées dans les cultures de céréales et d'oléoprotéagineux, de betteraves à sucres, pommes de terre, luzerne... Les filières d'élevage, principalement bovin, sont sous-représentées et en forte baisse depuis plusieurs années (11 % des exploitations en 2010, 15 % en 2000).

Les territoires sont également fortement spécialisés. Ainsi, la production animale est concentrée dans les Ardennes et la Haute-Marne, malgré la diminution des élevages et un développement des cultures céréalières et oléoprotéagineuses plus particulièrement en Haute-Marne. Les exploitations viticoles représentent 70 % des exploitations dans la Marne et 45 % dans l'Aube, mais les grandes cultures y occupent respectivement 81 et 83 % de la surface agricole utile²⁴.

L'agriculture a façonné les paysages ruraux champardennais mais les modes de production intensifs sont, aujourd'hui encore, une source importante de pressions sur l'environnement, particulièrement sur les ressources eaux et sols, et sur la biodiversité. C'est également un des principaux secteurs à l'origine des émissions de gaz à effet de serre, elles-mêmes à

²³ PRAD p.14

²⁴ Agreste – Panorama de l'agriculture, de la forêt et de l'agro-alimentaire – Décembre 2014

l'origine du changement climatique, et des particules fines, une des causes principales en région des épisodes de pollution atmosphérique avec le secteur du résidentiel-tertiaire. Par ailleurs, les difficultés économiques du secteur d'élevage favorisent la diminution des surfaces de prairies, essentielles au maintien de la biodiversité régionale et à l'origine de services écosystémiques (épuration des eaux, régulation des inondations et des étiages, puits de carbone). *C'est aussi le secteur d'activité agricole le plus vulnérable aux effets du changement climatique (voir chapitres Ressources en eau, Biodiversité, Air, Énergie et émissions de gaz à effet de serre, Changement climatique).*

Depuis la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010, les priorités de l'action publique pour l'activité agricole sont données par le Plan régional de l'agriculture durable (PRAD). Arrêté en 2015, le PRAD de Champagne-Ardenne fait de l'amélioration de la durabilité des systèmes de production un de ses 3 axes structurants. Il décline en région les principes de l'agro-écologie, suivant le Projet national de 2012.

3.1.1.b - Un engagement des producteurs dans des démarches de qualité encore modeste

Le développement des démarches d'appellation encourage les exploitants dans la voie d'une agriculture de qualité, notamment au regard des critères environnementaux introduits dans les cahiers des charges.

Les productions agricoles régionales bénéficient d'une quinzaine d'AOC – AOP ou IGP, signes officiels de qualité : le Champagne, pour l'appellation la plus connue, mais également trois autres vins, plusieurs fromages (Chaource, Langres, Brie de Meaux pour les plus représentés), des viandes (Volaille de Champagne, Boudin de Rethel...). Plusieurs labels rouges sont produits en Champagne (viandes de volaille, de bœuf et d'agneau, œufs fermiers...).

Toutes les exploitations spécialisées en viticulture de la zone Champagne produisent des vins bénéficiant de l'AOP. Pour le reste des productions, la part des exploitants engagés dans une démarche de qualité est moins élevée qu'en moyenne nationale pour l'ensemble des productions, sauf pour les grandes cultures (12 % des exploitants contre 4 % à l'échelle de la France métropolitaine)²⁵. Environ 5 % des exploitations bénéficient d'une certification de conformité²⁶, signe de reconnaissance pour des productions attachées au bien-être animal, à de bonnes pratiques culturales, à la traçabilité des productions, à leur qualité gustative... La Champagne-Ardenne est aussi une des régions où l'agriculture biologique est la moins pratiquée (1,3 % de la surface agricole) l'élevage étant plus concerné que les grandes cultures et la viticulture. Il en est de même de la vente en circuit court, souvent associée à des pratiques culturales respectueuses de l'environnement tout en rémunérant à sa juste valeur le travail de l'exploitant (moins de 5 % des exploitations hors viticulture, plaçant la Champagne-Ardenne à la dernière place à l'échelle nationale)²⁷.

²⁵ Taux d'engagement des exploitations agricoles dans une démarche de qualité – Approche nationale et spécificités régionales – Ministère de l'agriculture, 2012

²⁶ Agreste – Panorama de l'agriculture, de la forêt et de l'agro-alimentaire – Décembre 2014

²⁷ PRAD p. 23

3.1.2 - Un secteur sylvicole en perte de vitesse

La forêt occupe plus du quart de la surface régionale, une couverture inférieure à celle des autres régions du nord-est de la France. La forêt de production couvre la quasi-totalité de la forêt régionale, la fraction restante étant essentiellement constituée des terrains militaires localisés dans la Marne²⁸. Il s'agit d'une forêt privée pour environ 60 % des surfaces, le reste, public, se répartissant entre forêts domaniales (13 %) et d'autres forêts publiques (26%).

Le volume sur pied est estimé par l'Institut forestier national (IFN) à 122 millions de m³ (\pm 7 millions de m³), avec un taux d'accroissement annuel de 1,2 %. En 2012, la récolte régionale de bois rond représentait 1,53 millions de m³, classant la région à la dixième position des anciennes régions, au même niveau que l'Alsace. Il s'agit pour près de 50 % de bois d'industrie (pâtes et panneaux), à 40 % de bois d'œuvre, et pour un peu plus de 10 % de bois énergie. La part de ressource bois supplémentaire réellement mobilisable est difficilement estimable en raison à la fois de la marge d'erreur des estimations de l'IFN, de la prise en compte de l'exploitabilité des forêts (distance de débardage, praticabilité des forêts, déficit de gestion d'une partie de la forêt privée...), des difficultés de quantification de l'autoconsommation en bois énergie²⁹.

La production de bois accuse un recul marqué par rapport à la période précédent la tempête de 1999 (-29%), en lien avec une ressource régionale, majoritairement des feuillus, qui ne correspond pas à la demande actuelle du marché de bois axé sur les résineux. La baisse de récolte s'est accompagnée d'une perte de plus de la moitié des entreprises de transformations et des emplois entre 1999 et 2009³⁰.

28 *BOIS ET CONSTRUCTION - QUELLES SYNERGIES POUR LA CHAMPAGNE-ARDENNE ? CESER 2011*

29 *Doc CESER p.39*

30 *BOIS ET CONSTRUCTION - QUELLES SYNERGIES POUR LA CHAMPAGNE-ARDENNE ? CESER 2011*

3.2 - Un tissu industriel toujours très spécialisé

3.2.1 - Des activités industrielles traditionnelles fragilisées

L'industrie a un poids plus important en Champagne-Ardenne qu'à l'échelle nationale (18,5 % de la valeur ajoutée contre 13 % au niveau national³¹), faisant d'elle la 4ème ex-région industrielle. Près de 17 % des emplois salariés se situent dans l'industrie contre 13 % à l'échelle nationale³². En raison de l'intensité de l'activité industrielle et de la faible densité démographique, les consommations d'énergie de ce secteur ramenées à l'habitant sont nettement supérieures à la moyenne nationale.

Les secteurs traditionnels de la métallurgie et de la transformation des métaux sont particulièrement représentés, témoignant d'une industrialisation ancienne (1^{er} pôle national de la fonderie, de forge et d'estampe, troisième région métallurgique, de sous-traitance automobile...). Les industries textile et de l'habillement-cuir ainsi que du bois, papier et imprimerie sont également plus représentées. Ces activités traditionnelles qui ont longtemps constitué une richesse sont aujourd'hui fortement fragilisées par les conséquences de la crise économique mondiale de 2008. Ce sont aussi des secteurs soumis à une forte concurrence étrangère³³. Cette situation peut contribuer à renforcer le risque industriel (vieillesse de certaines installations et situation économique rendant leur entretien moins systématique).

3.2.2 - Un secteur agro-alimentaire à la pointe atténuant les difficultés du secteur industriel

L'importance et la nature des productions agricoles ont favorisé le développement des industries agro-alimentaires, qui jouent un rôle non négligeable dans l'économie champardennaise. Ainsi, la région est deuxième au niveau national pour le poids de l'agro-alimentaire dans l'économie régionale³⁴, et dans l'industrie manufacturière, presque un établissement sur cinq et un emploi salarié sur cinq relève de ce secteur³⁵ en 2012.

Les activités portent pour l'essentiel sur l'industrie du vin de Champagne (fabrication et vinification), la fabrication de sucre, de fromage, de transformation ou conservation de viande, de produits de boulangerie-pâtisserie, d'aliments pour animaux.

Le dynamisme de l'industrie agro-alimentaire a permis d'atténuer les difficultés de l'industrie champardennaise. C'est également un secteur particulièrement à la pointe en matière d'innovation et recherche et développement, pour la valorisation des agro-ressources : Institut européen de la Bioraffinerie, pôle de compétitivité Industrie et agro-ressources (IAR) à vocation mondiale notamment.

31 INSEE Flash n°181

32 Portrait de la région Champagne-Ardenne, OPEQ – 2013

33 INSEE Flash n°101 – Portrait de la région Champagne-Ardenne, OPEQ – 2013

34 CPER p. 78

35 AGRESTE – Panorama agriculture (2014)

3.2.3 - Une filière Transport et logistique favorisée par le statut de carrefour du grand est

La Champagne-Ardenne bénéficie d'une situation de carrefour entre des axes de transit européen, reliant les pays méditerranéens aux pays du Benelux, et ceux de l'Europe de l'ouest et de l'est. Elle héberge aussi la plate-forme aéroportuaire de Vatry, spécialisée initialement dans le fret.

Cette situation a favorisé le développement des filières de transport et de logistique, qui représentent 6 % de l'emploi salarié en Champagne-Ardenne en 2012, principalement dans le secteur du transport routier de marchandises³⁶. Ce secteur est en recul en Champagne-Ardenne du fait de plusieurs facteurs défavorables : crise économique ayant conduit à une baisse de l'activité du secteur des bâtiments et travaux publics, hausse du prix des carburants, concurrence des pays voisins favorisée par la proximité des frontières.

3.2.4 - Des filières vertes en devenir

Le développement de filières vertes répond à la fois aux enjeux économiques, en termes de compétitivité des entreprises et de valeur ajoutée, sociaux par les emplois créés et le gain pour la qualité de vie des habitants, et environnementaux par la diminution des pressions exercées.

Ces filières vertes représenteraient déjà entre 13 700 et 19 500 emplois directs³⁷ en Champagne-Ardenne (en lien notamment avec les énergies renouvelables, le traitement des déchets...) et bénéficient de perspectives attractives à horizon 2020. L'étude menée par la DREAL en 2013 a permis d'identifier des filières essentielles pour la région :

- chimie du végétal, en s'appuyant sur les ressources agricoles et sa structuration autour du pôle IAR
- bâtiment à faible impact environnemental portée par une réglementation de plus en plus contraignante, une hausse continue des coûts des ressources énergétiques, des logements particulièrement énergivores en région, une structuration progressive des acteurs autour de l'Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables (ARCAD) notamment
- éolien, avec un développement déjà bien avancé et des potentialités encore importantes
- matériaux biosourcés en s'appuyant également sur la ressource agricole régionale et les programmes de recherche et développement (IAR et Matéria))
- biomasse énergie, avec un fort potentiel (sylvicole et biomasse agricole), et un cluster Biogaz Vallée pour la structuration de la filière de valorisation du biogaz.

³⁶ Cahier de l'OPEQ n°138 – Le transport logistique en CA

³⁷ Etude prospective des filières vertes stratégiques en Champagne Ardenne - DREAL CA 2013

3.3 - Des activités de services moins bien représentées qu'à l'échelle nationale

3.3.1 - Un secteur tertiaire moins développé et en faible croissance

Les spécificités industrielles et agricoles du tissu productif régional s'accompagnent d'un moindre développement du tertiaire. Ainsi, la Champagne-Ardenne affiche le plus faible poids de ce secteur parmi les ex-régions de province (65 % de la valeur ajoutée régionale, ce secteur pesant pour 84 % de la valeur ajoutée pour la France de province)³⁸.

La croissance de ce secteur est aussi moins rapide qu'à l'échelle nationale. Elle est liée en partie à la baisse de la part des activités industrielles dans la valeur ajoutée totale, au profit de celle des services marchands, et notamment des services aux entreprises (techniques et administratifs), témoignant d'un phénomène d'externalisation de certaines activités. Ce dernier a été moins important et plus tardif en Champagne-Ardenne qu'en France métropolitaine³⁹.

Les activités en lien avec la population (commerces, services à la population) sont aussi moins présentes qu'à l'échelle nationale, et ses perspectives de développement sont limitées au regard du contexte démographique peu favorable. Toutefois, avec le vieillissement de la population, les besoins pourraient évoluer à la hausse comme dans la plupart des régions. Les emplois du secteur hébergement médico-social et social ont déjà doublé en vingt ans en Champagne-Ardenne comme au niveau national⁴⁰.

3.3.2 - Une activité touristique pesant peu dans l'économie régionale en dépit d'un fort potentiel

Les activités touristiques représentent moins de 2 % du total de la richesse dégagée au niveau régional, positionnant la Champagne-Ardenne parmi les 3 dernières ex-régions métropolitaines avec la Haute-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais⁴¹. La hausse de la consommation touristique entre 2005 et 2011 a également été la plus faible de France⁴². D'après l'Observatoire régional du tourisme, la Champagne-Ardenne pâtit d'une faible identification spontanée en tant que destination touristique, et plus particulièrement par les Français. Les Ardennes sont ainsi, par exemple, associées davantage avec un passé industriel qu'avec la richesse de ses paysages.

Les centres de marque (dans l'Aube), la ville de Troyes et sa cathédrale, la cathédrale de Reims, le parc d'attraction Nigoland, les caves de Champagne, le lac du Der, le parc naturel régional de Champagne ont attiré le plus de visiteurs en 2015⁴³. Le tourisme a été sensiblement stimulé ces dernières années par les effets de la crise, qui en fait une destination proche de grands bassins de vie (Île-de-France notamment), et plus récemment par les grandes commémorations autour du centenaire de la Grande guerre. Le développement de

38 *Diagnostic ACAL - SGAR*

39 *Flash INSEE n°181 (2014)*

40 *INSEE Analyses – n°4 (Octobre 2014)*

41 *INSEE Analyse – Décembre 2015*

42 *Activité touristique et emplois dans ce secteur en région Champagne-Ardenne – DIRECCTE CA 2014*

43 *CCI CA : www.champagne-ardenne.cci.fr/information-economique/les-chiffres-cles-de-l-economie/le-tourisme-article143.html*

nouveaux parcs naturels régionaux et du parc national pourraient contribuer à améliorer son attractivité touristique.

Les principales faiblesses identifiées pour le développement du tourisme portent sur une offre insuffisante en quantité et qualité, un manque de structuration de certaines filières, un secteur low coast encore peu développé, une profession plutôt vieillissante et avec un faible niveau de qualification⁴⁴.

Bibliographie

- INSEE Flash Champagne-Ardenne n°161 – Le PIB en Champagne-Ardenne (INSEE, octobre 2012)
- INSEE Flash Champagne-Ardenne n°181 – La croissance économique depuis 20 ans en Champagne-Ardenne (INSEE, juin 2014)
- Entreprises agricoles, agro-alimentaires et agro-industrielles de Champagne-Ardenne – Panorama 2015 et perspectives ACAL (Chambre d'agriculture, Préfecture, Région, Club I3A)
- Bois et construction : Quelles synergies pour la Champagne-Ardenne ? (CESER , 2011)
- INSEE Analyses Champagne-Ardenne – n°4 – Vingt ans d'évolution du tissu productif (INSEE, octobre 2014)
- Portrait de la région Champagne-Ardenne (OPEQ / CCI Champagne-Ardenne, 2013)
- Le transport logistique en Champagne-Ardenne ((OPEQ / CCI Champagne-Ardenne, juin 2014)
- INSEE Analyse Champagne-Ardenne n°16 – 17 000 emplois liés au tourisme en Champagne-Ardenne (INSEE, décembre 2015)
- Activité touristique et emplois dans ce secteur en région Champagne-Ardenne (DIRECCTE Champagne-Ardenne, 2014)
- Memento du tourisme en Champagne-Ardenne (Observatoire régional du tourisme Champagne-Ardenne, 2014)
- Étude prospective des filières vertes stratégiques en Champagne-Ardenne (Ernst et Young pour la DREAL, 2013)

⁴⁴ *Activité touristique et emplois dans ce secteur en région Champagne-Ardenne – DIRECCTE CA 2014*

4 - Transports et déplacements

4.1 - Des infrastructures de transport diversifiées

4.1.1 - *Un dense réseau routier, stratégique pour le transit transfrontalier*

La Champagne-Ardenne est dotée d'un dense réseau d'infrastructures routières, certains axes de transit transfrontalier étant porteur d'enjeux particulièrement importants :

- 2 axes est-ouest reliant d'une part Paris à l'Allemagne en passant par Strasbourg avec l'A4 et la RN4, et d'autre part Paris à la Suisse par l'A5 et la RN19 et permettant de rallier l'A6,
- 2 axes nord-sud reliant le Nord de l'Europe et le Royaume Uni au sud de l'Europe par l'A26, l'A304 et l'A31 au sud-est.

Un réseau important de routes nationales et départementales irrigue plus finement le territoire régional. L'axe constitué de la RN44, RD944 et RN67 est particulièrement structurant, reliant les grands pôles régionaux Reims, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Saint-Dizier et Chaumont.

Il existe une forte disparité d'accessibilité entre les différents territoires, en particulier pour les départements de la Haute-Marne et de l'Aube. Par ailleurs, ce réseau est le support d'un important trafic notamment de transit. La proportion importante de poids lourds y est souvent élevée, la route assurant la quasi-totalité du flux de marchandises intrarégional et près de 90 % pour l'interrégional en 2006⁴⁵, alors que certains axes sont peu adaptés (faible part des chaussées séparées, discontinuité dans la qualité et le gabarit de certaines sections routières). Il découle de ce contexte des enjeux de sécurité pour les usagers et les riverains, et plus largement de qualité de vie des champardennais (pollution de l'air, nuisances sonores, émissions de gaz à effet de serre contribuant au changement climatique).

4.1.2 - *Des infrastructures ferroviaires et fluviales, à fort potentiel de report modal pour le transport de marchandises*

La desserte de la région par le réseau ferroviaire a connu une amélioration importante avec la mise en service de la LGV Est européenne Paris à Strasbourg (dernier tronçon « Baudrecourt – Strasbourg mis en service mi-2016), qui complète l'offre proposée par les TER régionaux. La LGV est européenne assure des liaisons directes avec Paris et les grandes agglomérations (Strasbourg, Lille...) depuis les gares de Reims et de Champagne-Ardenne TGV

⁴⁵ Report modal des flux de marchandises en Champagne-Ardenne, CETE 2009

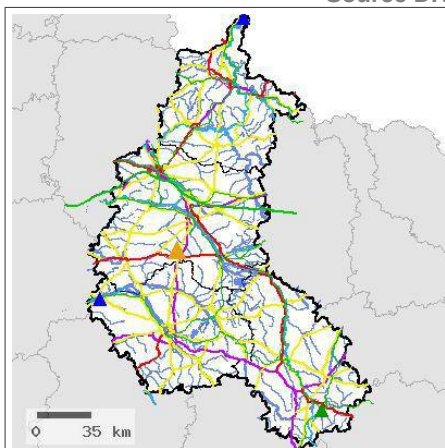
(à Bezannes). Sa mise en service a en outre permis de libérer des sillons au bénéfice du transport de marchandises.

Pour les autres infrastructures ferroviaires, une expertise menée par SNCF Réseau a conclu à un vieillissement rapide du réseau et à sa nécessaire remise à niveau pour en maintenir ou améliorer les performances⁴⁶. C'est à la fois un enjeu pour la qualité du service aux voyageurs et également pour un développement du fret, moins impactant que la route pour l'environnement et moins accidentogène. Ainsi, les potentialités de report estimées en 2006 étaient importantes, avec une multiplication par 4 des tonnages transportés (pour les trafics interrégionaux, de transit et d'import-export) sous réserve d'une amélioration du remplissage et de l'utilisation des sillons.

Le réseau fluvial représente 7,5 % des voies navigables nationales. La part du transport de marchandises est très faible plaçant la Champagne-Ardenne dans les dernières régions, mais marque cependant une tendance à la hausse. Les ports de Nogent-sur-Seine et de Givet traitent les trois-quarts du trafic fluvial régional (1,5 millions de tonnes par an). Les principaux freins au développement du fret fluvial portent sur un gabarit limité du réseau (Freycinet principalement), un profil en long peu favorable et un déficit d'entretien. La mise à grand gabarit de certains secteurs stratégiques (aval du port de Nogent-sur-Seine) est une option, coûteuse, pour améliorer le report modal de la route vers la voie d'eau. L'étude réalisée par le CEREMA (alors CETE) en 2009, proposait aussi comme axe de réflexion des modifications de l'organisation du fluvial visant à assurer la rentabilité d'envois de tonnages plus faibles adaptés au gabarit actuel.

Des financements sont prévus au titre du contrat de plan État-Région 2015-2020 pour la modernisation de ces infrastructures de transport (électrification de la ligne ferroviaire entre Paris- Troyes, remise à niveau de la ligne ferroviaire Charleville-Mézières – Givet, mise à grand gabarit de la voie fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, aménagement du port de Nogent-sur-Seine...).

Carte du réseau de transport
Source DREAL 2016)



Carte dynamique CARMEN : cliquez sur le lien pour afficher la carte et sa légende.

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/246/Contexte_Transports_perCA.map

⁴⁶ CPER

4.1.3 - Une plate-forme aéroportuaire pour une desserte au-delà des limites régionales

La Champagne-Ardenne est dotée depuis 2000 de la plate forme aérienne de Paris Vatry, de rang régional comme l'aéroport de Strasbourg ou Lorraine Airport⁴⁷. Sa situation, éloignée des pôles urbains, limite les impacts sur le cadre de vie des habitants.

La plate-forme Paris-Vatry était dédiée initialement au fret aérien (potentiel de 120 000 t/an), son raccordement au réseau ferroviaire devant favoriser l'intermodalité. Elle s'est ouverte en 2010 au transport de voyageurs, essentiellement sur le marché du low-coast. Le trafic annuel un peu inférieur à 100 000 passagers (pour un potentiel de 600 000 passagers / an⁴⁸), peine à progresser, avec la concurrence des grandes plate-formes internationales de l'Île-de-France, Orly et Roissy Charles de Gaulle. En accord avec la DGAC, l'aéroport est maintenant intégré dans les équipements desservant le Grand Paris.

⁴⁷ *Panorama des transports en ACAL*

⁴⁸ *Diagnostic stratégique (FEDER 2014-2020) – CR CA*

4.2 - Des pratiques de déplacements dominées par la voiture

Les déplacements domicile-travail constituent un levier d'action pour les politiques publiques en raison de leur régularité dans l'espace et dans le temps, et des distances parcourues parfois longues entre les zones d'emplois et les espaces périurbains.

En 2012, les déplacements domicile-travail s'effectuent en Champagne-Ardenne pour 77 % en voiture, dans des proportions quasiment identiques à celles de la France de province (76%). Ils participent ainsi très fortement à l'augmentation des pollutions et des nuisances qui y sont liées : émissions de gaz à effet de serre, pollution au dioxyde d'azote à proximité des grands axes de circulation et à l'ozone, nuisances sonores... En revanche, les champardenais se déplacent davantage à pied ou en vélo (13 % des actifs contre 11 % pour la France de province) mais moins en transport en commun (5 % contre 8% des actifs). Entre 2007 et 2012, les comportements en région sont à peu près stables, alors qu'à l'échelle nationale on observe une progression plus importante de la voiture (+ 3 points) au dépens principalement des transports en commun.⁴⁹

Le recours à la voiture est nettement plus important dans les communes rurales (90 % des actifs résidant dans une commune rurale) que dans les communes urbaines (75 % des actifs). En effet, la faible densité de population constitue une difficulté pour mettre en place des solutions pouvant concurrencer l'usage individuel de la voiture. Cette utilisation massive de la voiture est aussi à mettre en rapport avec un réseau routier fortement développé et des conditions de trafic le plus souvent satisfaisante.

Bibliographie

- Report modal des flux de marchandises en Champagne-Ardenne (CETE 2009)
- Panorama des transports en ACAL (Observatoires des transports d'Alsace de Champagne-Ardenne, de Lorraine, février 2016)

⁴⁹ Données SOES - Eider

**Direction régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
40 boulevard Anatole France
BP 80556**

51022 Châlons-en-Champagne Cedex

**Tél : 03 51 41 62 00
Fax : 03 51 41 62 01**

